

Lettre de Jean-Jacques Rousseau à Pierre Guy, Monquin, 29 janvier 1770

E⁽¹⁾

A Monquin.

{ D'autres aveugles que nous sommes :
Ciel, de marque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
De s'ouvrir aux regards des hommes.

} 17 20 70.

N^o 102

Vous avez vu, Monsieur, par ma précédente lettre que j'ai bien reçu la caisse de livres dont vous me parlez dans votre lettre du 18 courant que j'ai bien reçue aussi. Quant à celle du 22, Décembre elle ne m'en point parvenue ni aucune de celles que vous me marquez avoir fait contresigner.

Je vous remercie de la lettre de change que vous m'avez envoyée pour l'année échue de ma rente sur Mad^{me} Duchesne. Le pendant cette lettre de change étant sur Paris ne m'avance pas plus que si vous ne m'eussiez rien envoyé, puisqu'il m'étoit tout aussi aisé d'envoyer recevoir les deniers dans votre maison que dans celle de M. Darrot. Je compte lui faire présenter ladite lettre par quelqu'un qui doit aller bientôt à Paris, mais je n'en fais pas exactement le tems. Je n'ai pas sous ma main la formule de la quittance, mais vous pouvez être sûr que cet article ne sera pas oublié.

Je vous remercie aussi de la Caisse, ^{dont je pendant j'ignore encore la destination.} ~~car elle contient des livres que j'ai~~
^{Des livres qu'elle contient.} ~~celui~~ celui qui m'a fait le moins de plaisir en le lire de botanique, où j'ai trouvé un long fatras de paroles et trois piéces d'instruction.

Je suis bien sensible au bon souvenir de Madame Duchesne et de sa famille. Je leur fais bien des salutations et à vous aussi, Monsieur, de tout mon coeur.

J. Rousseau

Je vous prie lorsque vous me ferez l'amitié de m'écrire de vous conformer dans l'adresse de vos lettres à la présente signature.

En ce moment je retrouve la formule, et je joins ici la quittance.

Contexte – correspondance avec la maison Duchesne

Cette lettre de Rousseau à Pierre Guy s'inscrit dans une ample correspondance de l'écrivain avec l'un de ses éditeurs importants : la maison Duchesne à Paris — correspondance composée de près de 180 lettres connues s'étalant de 1760 à 1771. Rousseau est entré en contact avec Nicolas-Bonaventure Duchesne (1712-1765) pour la « Préface » dialoguée et des planches d'illustration de *La Nouvelle Héloïse*, mais Duchesne est avant tout l'éditeur parisien d'*Emile*. Pierre Guy (1715-1795) est alors son associé, et c'est toujours lui qui répond à Rousseau. A la mort de l'éditeur, début juillet 1765, sa femme reprend l'affaire (« chez la Veuve Duchesne ») et épouse Guy qui, désormais, gère seul l'entreprise.

Un premier grand ensemble de lettres, de l'automne 1761 au printemps 1762, est lié à l'édition du grand traité d'éducation de Rousseau. Aller-retour d'épreuves, confection d'une table de l'ouvrage, découpage des volumes, illustrations, envoi d'exemplaires imprimés enfin : autant de sujets qui font que Rousseau communique intensément avec son éditeur (près de 40 lettres en 7 mois !). Rappelons que la condamnation d'*Emile*, début juin 1762, provoque l'exil de Rousseau, qui le conduit à s'installer au Val-de-Travers.

La suite de la correspondance de Rousseau avec la maison Duchesne est importante pour la période neuchâteloise de l'écrivain car c'est elle qui va éditer le *Dictionnaire de musique* fin 1767, une œuvre que Rousseau met précisément au point à Môtiers. La cinquantaine de lettres écrites par Rousseau à Duchesne et Guy durant son séjour neuchâtelois permettent de suivre les étapes de ce travail, jusqu'aux corrections d'épreuves, mais aussi de le voir négocier la vente de son manuscrit (il obtient de l'éditeur une rente viagère qu'il recevra régulièrement jusqu'en 1778 ; il en est d'ailleurs question dans la lettre du 29 janvier 1770), envisager une édition de ses œuvres complètes, passer commande de nombreux ouvrages (v. les références à des caisses de livres dans la lettre nouvellement acquise), et aussi évoquer divers aspects quotidiens de sa vie à Môtiers.

Notons que c'est chez Guy et la veuve Duchesne que Rousseau logera à son arrivée à Paris en décembre 1765, avant de passer en Angleterre ; les échanges épistolaires entre eux, encore abondants entre 1766 et 1768, prennent dès lors un ton plus amical.

Intérêt de la lettre

La BPU de Neuchâtel possède 70 pièces de la correspondance entre Rousseau et la maison Duchesne, dont la totalité des lettres de Guy et 20 lettres autographes de l'écrivain ; la nouvelle acquisition, 21^e lettre de cette série, constitue aussi la toute dernière missive connue de Rousseau à Guy.

Cette lettre du 29 janvier 1770 n'était pas inconnue des spécialistes de Rousseau mais l'autographe avait disparu depuis sa dernière vente en 1952. De sorte que Leigh, dans sa monumentale édition de la *Correspondance* de Rousseau, n'a pas pu se référer à l'original pour établir son texte (CC, n° 6657), pas plus que les éditeurs de la récente édition du tricentenaire.

La réapparition du manuscrit permet de préciser quelques détails érudits : l'autographe confirme une variante dans l'exergue, que Leigh avait repérée et dont il se demandait si elle était effective ; il révèle l'existence d'une rature au début du 3^e paragraphe ; il permet de connaître le numéro d'ordre de cette lettre dans la série des lettres de Rousseau à la maison Duchesne (c'est le sens de l'indication « n° 102 » qui figure en haut à gauche du manuscrit) car, comme l'indique Leigh : « les lettres de Rousseau à Duchesne et à son associé Pierre Guy furent toutes numérotées par une main ancienne avant leur dispersion (vers 1791 ?) » (CC, n° 1512, note critique, vol. IX, p. 186).